

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE
UNIVERSITAIRE**

Séance n° 117 du 20 juin 2022, 16h00

En visioconférence

PV soumis à l'approbation de la CFVU du 7 juillet 2022

Président de la séance : Lionel NICOD – Vice-Président Formation

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Collège des professeurs et personnels assimilés :

Kathia CHAUMOITRE, Sophie CHAUVET (pouvoir), Pascal GANDOULPHE (pouvoir), Muriel GIACOPELLI, Xavier LEONCINI, Homa LESSAN PEZECHKI, Michel RUQUET (pouvoir), Céline VIESSANT.

Collège des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (hors professeurs) :

Alexandrine BERTAUD (absente), Emilie CARRETIER, Sophie DE CACQUERAY, Sébastien FOURNIER, Julien FROMONOT, Pierre MAGNIEZ, Hervé MAGNOULOUX, Marie MONTANT (absente).

Collège des Usagers : Coline ACQUARINI-BRUNA (pouvoir), Camille BAGNOL, Mathilde CORNET (pouvoir), Damien JARFAUT, Christophe LIN, Ari SAMAK (pouvoir), Alexandre SIMEONI.

Collège des personnels B.I.A.T.S.S. :

Catherine AVILES (pouvoir), Béatrice DELORGE, Alexandre EMELINA (absent), Alphonse GIORGI (absent).

Collège des personnalités extérieures avec voix délibérative : Mme Guidi (pouvoir)

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Nombre de présents ou représentés : 24

PARTICIPE A LA SEANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE : /

ASSISTENT A LA SEANCE EN QUALITÉ D'INVITÉS : Nathalie ALMERAS, Patrice BONNET, Cécile BOZZO, Véronique CHARRASSE, Virginie CULOMA SAUVA, Pascale DE PADUA, Idoya DE PONCINS, Sophie FAYET, Patricia GAITAN, Annie GUILLERM, Anne-Gaëlle JOYAU, Hervé JUVENAL-LAMBERT, Jean-Louis MORO, Dany MOURGUIART, Alain PARAPONARIS, Nathalie PARQUIER, Christophe PELLEGRINO, Anaïs SAINT-JONSSON, Eric VALERIO.

ORDRE DU JOUR :

I. FORMATION/PEDAGOGIE

- Demande de modifications de l'offre de formation pour 2022/2023
- Examen des dossiers d'autoévaluation des Bachelors universitaires de technologie (DAE-BUT) de l'IUT : accréditation 2024

∞

Le VP Formation constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 16h05.

∞

I. FORMATION/PÉDAGOGIE

1) Demande de modifications de l'offre de formation pour 2022/2023

Le VP Formation rappelle le contexte des transformations de maquette dans le cadre de l'appel à projets (AAP) PIA 3 SFRI « structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » lancé en 2020. Les subventions déployées visent à permettre aux universités labellisées Idex de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de leurs formations par la recherche. Le projet d'AMU retenu s'intitulait TIGER. Initialement, il était axé sur les masters dans les instituts d'établissement. Dorénavant, il n'est plus question d'un projet limité, mais d'une source de financement permettant à tout responsable de master de modifier des maquettes via la « transformation de la formation par la recherche » (TFR).

Il annonce que lors de la CFVU du mois de juillet, l'ensemble des masters, qui ont été lauréats de l'AAP lancé par A*Midex, présenteront leurs demandes de modifications.

Les équipes pédagogiques de 133 parcours-type de masters (AMU en compte environ 300) qui ont postulé, vont être tous éligibles, mais à des degrés différents. La finalité du projet était de modifier environ une centaine de parcours-type en dix ans, l'objectif est déjà atteint en deux ans.

Cet adossement formation/recherche peut être appuyé de manière plus renforcée sur la recherche, ou bien avoir une coloration internationale, ou encore se développer avec le monde socioéconomique (MSE).

Les transformations de maquettes ne seront effectives qu'en 2024. La validation des instances permettra de débiter les modélisations dans les outils : Apogée, ARES et PACOME.

Le VP Formation présente ensuite un document indiquant les différentes phases de classement des projets : accompagnement, transformation et labélisation.

La labélisation complète « Avenir » s'obtient après évaluation, ce qui entraîne une pérennisation du financement.

Il décrit ensuite les orientations du cadrage de la transformation en présentant le socle commun « accompagnement » qui compte une UE « Mener un projet scientifique » entre le M1 et le M2, des compétences recherches et des *cum laude* (distinctions).

M. Leoncini ne comprend pas les critères à atteindre et se demande qui les a établis, car ils sont externes au modèle de formation universitaire. Il estime que les programmes construits sous cet aspect « marketing » ne peuvent pas conduire les étudiants vers un niveau d'excellence.

De plus, les recrutements à l'international laissent entendre que l'établissement n'a pas le potentiel pour faire accroître le niveau des étudiants de licence. Il rappelle qu'en France, la méthodologie d'enseignement de la physique ou des mathématiques était de notoriété, car les enseignants formaient de très bons scientifiques. Le niveau master était gage de qualité. Il se demande si désormais il faudra fonder le système universitaire sur le modèle des écoles et disperser les forces.

Le VP Formation rappelle que le niveau international s'appuie sur le programme Erasmus Mundus qui reste une référence. De plus, l'objectif est de développer parallèlement la francophonie.

Il démontre que le disciplinaire ne disparaît pas, mais que ce sont les financements qui sont ciblés. La première thématique est totalement orientée recherche, ce qui signifie que le laboratoire sera destinataire du financement.

Il indique que sur 133 parcours-type, seuls 27 modifient leurs maquettes. Aussi, les programmes correspondaient déjà à des critères cités. De son point de vue, une latitude ample est laissée aux enseignants.

Cette lisibilité thématique va attirer de nouveaux publics et les critères retenus seront des indicateurs nécessaires pour s'améliorer.

M. Leoncini entend qu'il y a un avantage pour les masters qui peuvent répondre à ces critères. Il note qu'un écart se creuse avec les programmes auxquels certains peuvent s'adosser, type CIVIS. Il n'est pas encore convaincu de la performance qui en découlera. Il estime qu'il s'agit pour le moment de répartitions d'enveloppes budgétaires. Il regrette que l'objectif ne vise pas à atteindre une renommée internationale comme le Courant Institute of Mathematical Sciences de l'université de New York.

A la suite de cette présentation, **le VP Formation** propose au vote le tableau récapitulatif des demandes de modifications. Il précise qu'une LP de la FDSP est introduite, car elle n'avait pas été examinée lors de la dernière CFVU, ainsi qu'un complément d'UE pour l'IAE.

Les transformations liées à des appels à des AAP (multilinguisme, TFR) sont présentées par les composantes FDS et PHARMA.

Vote :

La CFVU émet un avis favorable, à l'unanimité, aux demandes de modifications de l'offre de formation pour 2022/2023 des composantes FDS,FDSP, IAE et PHARMA.

(Annexe 1 du présent procès-verbal)

2) Examen des dossiers d'autoévaluation des Bachelors universitaires de technologie (DAE-BUT) de l'IUT : accréditation 2024

Le VP Formation rappelle que l'IUT disposait d'un délai supplémentaire, accordé par l'Hcéres, du fait de la transformation des mentions de DUT et LP en Bachelor universitaire de technologie (BUT). Le fichier d'autoévaluation a été adapté en conséquence.

Il propose donc au vote de cette CFVU exceptionnelle les DAE des BUT afin de les transmettre au CA du 19 juillet 2022.

Il précise que deux fichiers de LP n'ont pas été complétés, car l'une est mutualisée avec la FDS « Mesures physiques » et l'autre « Génie civile-Construction durable » a ouvert l'année dernière.

M. Leoncini s'interroge sur l'attractivité des BUT dans Parcoursup. **Mme De Cacqueray** répond que le nombre de demandes vers les BUT semble équivalent à celui de l'année dernière.

Le VP Formation propose au vote l'ensemble des fiches des BUT.

M. Leoncini tient à préciser que les jugements qu'il émet sont avant tout pour amender les processus. Il apprécie le travail remarquable entrepris par les équipes pédagogiques en faveur des étudiants. Il souligne néanmoins que ces transformations, comme l'intégration du régime de l'apprentissage, complexifient les modalités d'enseignements et d'évaluations. Ainsi, des facilités d'obtention de crédits s'insèrent dans les programmes ce qui entraînent la validation de diplômes, sans pour autant avoir un niveau académique avéré. **Le VP Formation** le remercie pour les critiques constructives qui ont permis une vigilance, notamment à propos des projets internationaux relatifs au développement du multilinguisme et de la francophonie. Il commente que si cette présentation a des allures commerciales, les fondements sont bien universitaires. En outre, il entend pleinement la remarque sur les lacunes du dispositif.

Vote :

La CFVU émet un avis favorable, à l'unanimité, aux dossiers d'autoévaluation des Bachelors universitaires de technologie de l'IUT, en vue de l'accréditation de l'offre de formation 2024.

(Annexe 2 du présent procès-verbal)



L'ordre du jour est épuisé : le VP Formation lève la séance à 11h35.



Lionel NICOD,
Vice-Président Formation